



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question au Gouvernement n° 1819

Texte de la question

GRÈVE DANS LES TRANSPORTS

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Ma question s'adresse à Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

Depuis maintenant plus de six jours, une grève des conducteurs du RER A paralyse le trafic des transports en commun franciliens, prenant en otages plus d'un million d'usagers chaque jour, à commencer par les Val-de-Marnais.

M. Henri Plagnol. C'est vrai !

M. Jacques Alain Bénisti. Même si le bras de fer engagé entre la RATP et les responsables syndicaux semble trouver enfin une issue raisonnable, il apparaît que les derniers blocages ne reposent que sur deux revendications portant d'une part, sur la vétusté du matériel, qui date de plus de quarante ans et qui bien souvent est la cause de retards conséquents sur les lignes, d'autre part, sur les conditions de travail des conducteurs, à qui on demande toujours plus.

Il faut que le STIF et la région Île-de-France, partenaires financiers du transport urbain francilien, sortent de leur passivité et se décident enfin à investir massivement en faveur du renouvellement du matériel de la régie.

M. Henri Plagnol. Très bien !

M. Jacques Alain Bénisti. Je salue en tout cas les efforts de la RATP pour sortir de ce conflit qui n'a que trop duré. Sa proposition d'ouvrir désormais un cycle d'échanges réguliers avec les syndicats pour faciliter les conditions d'exercice des missions quotidiennes des conducteurs de la ligne A semble, aux yeux de tous, la meilleure des solutions.

Ma question est double : où en sont les négociations et à quelle échéance le trafic redeviendra-t-il normal ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Xavier Darcos, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville*. Monsieur le député, je vous réponds à la place de M. Bussereau, qui est aujourd'hui à Washington pour signer un accord sur les transports avec les autorités américaines.

Dans cette affaire, je pense, comme nous tous, je crois, aux Franciliens qui, une fois de plus, sont éprouvés au quotidien dans les moyens de transports. Je pense aux plus fragiles d'entre eux, à ceux qui sont à la recherche d'un emploi, qui occupent des emplois précaires, et qui n'ont pas l'avantage, contrairement aux conducteurs, d'avoir la sûreté de l'emploi. Cela mérite d'être rappelé. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

J'indique également que, malgré une grève extrêmement forte, il circule tout de même, grâce à la loi sur le service minimum que cette majorité a votée, une rame sur deux aux heures de pointe et que des rames sont renforcées pendant le week-end, pour limiter les inconvénients que doivent supporter aujourd'hui les Franciliens. Vous m'avez interrogé, monsieur le député, sur l'état des négociations. Vous le savez, celles-ci, qui avaient été interrompues, ont repris aujourd'hui ; cet après-midi, un certain nombre de pistes se dessinent qui permettent

d'espérer une solution au conflit. Les discussions portent sur les grilles de rémunérations, sur les parcours professionnels et surtout sur le problème compliqué de la deuxième partie de la carrière des conducteurs et de la façon de leur permettre de poursuivre leur parcours professionnel sans être forcément soumis aux mêmes contraintes que les conducteurs.

Je compte que, grâce à l'énergie et à la bonne volonté des uns et des autres, nous aboutirons à une solution. Mais, je le répète, il nous semble que ce conflit, trop fréquent, provoque des inconvénients qui vont bien au-delà des revendications présentées par les conducteurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Maxime Gremetz. Concertation !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1819

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 décembre 2009